

## **F Instructions d'installation et de service**

### **Bloc multiprises**

**Réf. art. 45018,45019**

**Le présent mode d'emploi fait exclusivement partie de ces produits.**

**Il contient d'importantes consignes pour la mise en service et la manipulation du bloc multiprises.**

**Il convient donc de respecter le présent mode d'emploi, même si vous transmettez ce produit à des tiers.**

Par conséquent, il est important de bien conserver les présentes instructions afin de pouvoir les relire ultérieurement.

## **1. Introduction**

Cher client, nous vous remercions beaucoup d'avoir choisi d'acheter notre produit.

Vous avez acquis un produit fabriqué par la société Vollmer conformément aux connaissances techniques actuelles.

Le bloc multiprises respecte les exigences des directives européennes et nationales en vigueur.

Afin de conserver l'état du produit et de garantir un fonctionnement exempt de risques, vous devez vous conformer, en tant qu'utilisateur, au présent mode d'emploi !

## **2. Consignes de sécurité**

- En cas de dommages découlant du non-respect du présent mode d'emploi, le droit de garantie perd toute validité !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas d'endommagements causés sur le produit, la mise en service est formellement interdite.
- Ne pas laisser jouer les enfants sans surveillance dans la zone du bloc multiprises ou autres appareils électriques.
- Ne mettez pas le bloc multiprises au contact d'une chaleur extrême ou de flammes nues.
- Le produit intégral ne doit pas être modifié, ni transformé. Les modifications apportées au bloc multiprises entraînent une annulation de la garantie.
- La plaque signalétique ne doit pas être retirée.

## **3. Utilisation conforme**

Le bloc multiprises est conçu pour être utilisé dans des espaces intérieurs secs et protégés.

**Ce produit :**

- doit uniquement être utilisé avec une tension de 230 V ~50 Hz.
- doit uniquement être mis en service sur des surfaces normales et/ou non inflammables,
- ne doit pas être exposé à de fortes contraintes mécaniques, ni à un encrassement important.



#### **4. Avant l'installation/la mise en service**

- Le bloc multiprises doit uniquement être mis en service en dehors de son emballage.
- Ôtez le produit de l'emballage avec précaution.
- Avant de mettre en service le bloc multiprises, assurez-vous que celui-ci n'a pas été endommagé pendant le transport. En cas d'endommagements causés sur les pièces électriques, le bloc multiprises ne doit pas être mis en service. Les réparations doivent exclusivement être réalisées par un électricien professionnel.
- Tenir le matériel d'emballage hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Risque d'étouffement !
- Assurez-vous que les valeurs de raccordement de votre installation domestique correspondent aux données inscrites sur la plaque signalétique du produit.

#### **5. Installation/mise en service**

- Veillez à ce que la surface soit conçue pour porter le poids du bloc multiprises de façon durable et fiable.
- Ne pas tordre les câbles, veillez à ce que les câbles et les connecteurs soient exempts de forces de traction et de torsion. Protégez tous les câbles et toutes les isolations d'éventuels endommagements.
- Branchez le connecteur de raccordement avec précaution dans la prise de courant domestique

#### **6. Dysfonctionnements**

- Fusible activé ?
- Connecteur branché ?

#### **7. Données techniques**

Article	Raccordement	Bloc multiprises	Indice de protection	Classe de protection
45018	230 V~ AC, 50 ~ 60 Hz	Résistance max. jusqu'à 3500 W, 16 A, câble de raccordement 1500 mm, triple	IP 20	I
45019	230 V~ AC, 50 ~ 60 Hz	Résistance max. jusqu'à 3500 W, 16 A, câble de raccordement 1500 mm, quintuple	IP 20	I

#### **8. Entretien**

- Avant le nettoyage, il faut s'assurer que toute connexion électrique a été interrompue. Débranchez le connecteur intermédiaire de la prise de courant.
- Utilisez un chiffon légèrement humidifié pour le nettoyage.
- Ne pas utiliser de produits chimiques ou récurants pour le nettoyage.

## 9. Élimination

- Les vieux appareils électroniques doivent être acheminés aux points de collecte publics et non éliminés comme des déchets ménagers.